

Agenda des manifestations à venir

- Le parcours du cœur, samedi 13 avril à 9h30.
- Inauguration des espaces sportifs, samedi 13 avril à 11h30.
- Balade patrimoniale organisée par la CALL, le dimanche 14 avril à 10h00.
- Le centre de loisirs de printemps du lundi 29 avril au vendredi 3 mai inclus.
- La cérémonie commémorative du mercredi 8 mai matin.

L'ACJ s'agrandit

L'Assemblée Citoyenne des Jeunes de Villers-au-bois s'est réunie en mairie le samedi 16 mars matin. Après avoir accueilli quatre nouveaux membres, Elie, Clémence, Lison et Louison, l'assemblée a établi le calendrier des actions prévues pour l'année 2024 et évoqué des projets d'actions nouvelles à mettre en place concernant des sujets variés tels que l'environnement, l'éducation, la culture, le sport, ou encore la solidarité. L'ACJ est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de l'engagement, où les jeunes peuvent développer leurs compétences en matière de débat, de prise de décision et de collaboration. Les villersois âgés de 9 à 14 ans qui souhaitent venir découvrir ou intégrer l'ACJ sont les bienvenus et peuvent se faire connaître par l'intermédiaire d'une copine ou d'un copain déjà membre ou directement en mairie.

À vous la parole avec la CALL

La Communauté d'agglomération de Lens-Liévin, la CALL, a décidé de mettre à jour son projet de territoire de 2017. Ce texte va déterminer pour les 10 années à venir les grandes orientations de développement de notre territoire et va ainsi impacter directement la vie de ses habitantes et habitants (identité économique, emploi et formation, mobilité, écologie, place des jeunes, vivre ensemble,...).

Pour élaborer ce projet, les élus et élues ont souhaité impliquer les habitants et les habitantes de toutes les communes. La période à venir, d'un peu plus de deux mois, est essentielle pour que vous puissiez exprimer votre vision, vos attentes, vos envies et vos besoins. Cette prise de parole est une opportunité pour que nous puissions décider du territoire que nous voulons pour demain.

Vous êtes invités donc très chaleureusement à participer aux événements d'échange qui se tiennent sur notre territoire et à remplir un questionnaire, pour ce faire plusieurs possibilités:

- En format papier à retirer puis à retourner complété en mairie.
- En format numérique pour cela scannez le QRcode ci-contre et rendez-vous directement sur la page du questionnaire.



L'édito du maire



Chers Villersois et Villersois,

En ce début de printemps le village voit enfin la réalisation du chantier dit de « Sécurisation des CD 58 et 65 » et les départementales sont maintenant jalonnées de

plusieurs passages piétons aux normes, marquées en certains endroits par des stationnements interdits et aussi par des places de stationnement balisées faisant office de chicanes.

Le parking créé grand rue montre son efficacité et les voitures qui gênaient la circulation y sont stationnées. Les trois entrées du village sont marquées par des modes de ralentissement différents en fonction de leur lieu d'implantation.

Enfin des plantations ont finalisé ces aménagements en y apportant une touche végétale bienvenue, un petit espace vert a été conservé à côté du parking. Les totems qui remplacent les panneaux d'entrée et de sortie sont aussi végétalisés à leur base.

L'efficacité de ces aménagements est maintenant laissée au respect de la signalisation par chacun.

En ce début de printemps vous avez pu voir l'installation d'un parc d'agrès au city stade ainsi qu'un parcours sportif dans le cadre verdoyant du Bois Poret qui permettra de s'oxygéner tout en entretenant sa forme physique.

Le choix des installations a été fait par la commission

Jeunesse, culture et sport et elles ont été financées moitié par la commune et moitié par le fonds de concours de la CALL.

La commune s'est aussi engagée sur un sujet très important qui est celui de l'encadrement en périscolaire. Des contacts pris avec la CAF et les services de la DDETS (direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités) nous ont aidés dans l'évaluation de nos besoins et orientés vers le type de recrutement qui était souhaitable pour un service compétent, efficace et capable d'une vraie démarche éducative dans les temps de cantine et de garderie.

Cette démarche a été initiée en ce début d'année par une création de poste d'agent d'animation intervenant en périscolaire et en bibliothèque pour l'animation et l'accueil des classes, elle se poursuit en ce moment avec le recrutement d'un agent d'animation qualifié qui portera la responsabilité de l'ensemble du périscolaire.

C'est une réflexion importante que j'ai voulue et qui a été menée par l'ensemble du conseil municipal unanime dans le souci d'offrir à nos enfants des temps périscolaires attractifs et éducatifs.

Dans ce journal vous trouverez les dates des rendez-vous du printemps et du début d'été auxquels nous vous attendons nombreux.

Bonne lecture et bon printemps à tous.

Bernadette DOUTREMEPUICH.

La cérémonie des vœux du maire



Le vendredi 12 janvier à 18h30, c'est en présence d'un grand nombre de nos concitoyens et d'élus de communes voisines que Mme le maire, Bernadette Doutremepuich, encadrée par les membres du conseil municipal et de l'assemblée citoyenne des jeunes ainsi que des employés municipaux a donné les perspectives des projets communaux pour l'année 2024 après que Monsieur Christian Nevejans, premier adjoint, eut dressé le bilan de l'action communale pour l'année 2023.

Les nouveaux habitants de notre village installés en 2023 ont ensuite été présentés à l'assistance et ont reçu un cadeau de bienvenue.

Par ailleurs les jeunes sportifs de la commune ont été félicités et se sont vus remettre un bon d'achat pour des équipements liés à leur pratique sportive en guise de soutien et d'encouragement.

Le diaporama retraçant l'année écoulée à Villers-au-bois fut par ailleurs projeté sur écran avant et après les discours qui furent suivis d'un vin d'honneur. Un moment de convivialité qui permit aux villersois et villersois présents de commencer l'année 2024 dans l'échange, le partage et la bonne humeur.

Parcours du cœur le samedi 13 avril

L'association **FESTIBOIS** organise *les parcours du cœur* à Villers-au-bois en partenariat avec l'Assemblée Citoyenne des Jeunes de la commune le samedi 13 avril. Venez nombreux participer à l'un des deux parcours de cette marche conviviale intergénérationnelle dont le but est de reconnecter les Français avec un effort physique régulier en leur montrant qu'il peut être source de plaisir et contribuer à combattre très simplement les facteurs de risque cardiovasculaire.



La municipalité et l'association Festi'Bois

Organisent le Samedi 13 Avril 2024

« LES PARCOURS DU COEUR »

Départ des 10 kms à **9h30** et des 5 kms à **10h00**
RDV devant la Mairie



Inauguration des espaces sportifs le samedi 13 avril

A l'issue de la marche du parcours du cœur aura lieu l'inauguration des espaces aménagés de structures sportives permettant la pratique de parcours santé à côté du City Stade et à l'entrée du bois Poret à laquelle l'ensemble des villersois et des villersois sont invités à partir de 11h30 au City stade et qui sera suivi d'un moment convivial en mairie.

Balade patrimoniale le dimanche 14 avril à 10h00

Vous avez été nombreux à participer aux visites artistiques proposées par la CALL en 2023. L'association *Droit de Cité* et *Lens-Liévin Pays d'art et d'histoire* s'allient une nouvelle fois pour vous proposer de découvrir autrement les communes rurales de l'agglomération d'avril à juin. La première visite en 2024 aura lieu dans notre village et vous permettra de découvrir Villers-au-Bois au rythme des mots de l'artiste Thomas Suel qui vous guidera vers un monde poétique, bucolique à travers le patrimoine et les paysages de la commune.

Prévoir une tenue adaptée pour une randonnée pédestre.

RDV à 10h00 devant la mairie de Villers-au-Bois. **Réservation auprès de Droit de Cité Tél. 03 21 49 21 21 / 07 50 62 38 35 contact@droitdecite.com**

Colonie de vacances pour les adolescents

La commune renouvelle son partenariat avec l'Association *les P'tites Pousses* afin de vous proposer une colonie de qualité, riche en découvertes et en activités. Les jeunes devront être âgés de 12 à 17 ans au 1er jour de la colonie.

Cette année, le séjour aura lieu du 6 au 18 Juillet 2024 à **Lido di Spina (Italie)**.

Le groupe sera réparti sur deux campings selon l'âge.

Le programme envisagé est le suivant, les 6 et 7 juillet : visite de Rulantica et Europa Park et nuit à l'hôtel sur Strasbourg. A partir du 8 Juillet: activités sportives et culturelles sur les campings avec activités possibles: aquaparc, bouées tractées, sortie bateau, parc d'attractions sur Vérone, restaurant rock stars, visites de Bologne et de Saint Marin.

Le coût total du séjour est de 850€ par jeune : la commune apporte une aide de 250 euros et la CAF une aide de 250 euros : soit un reste à charge de 350€.

La convention signée avec les partenaires permet à la commune de disposer de 10 places.

S'il y a plus de demandes que de places les critères de sélection suivants seront appliqués :

- les jeunes ayant participé à un séjour organisé par la même association ne pourront être sélectionnés.
- la priorité sera donnée aux plus âgés qui ne pourront plus en bénéficier l'an prochain.

Les jeunes qui ne pourront en bénéficier cette année seront prioritaires l'année prochaine.

Merci de déposer les bulletins d'inscription ci-dessous en mairie au plus tard pour le 16 avril inclus.

Les jeunes qui bénéficieront de ce séjour seront avertis. Ils seront ensuite invités avec leurs parents à une réunion de présentation au mois de mai ou au mois de juin.

✂-----

BULLETIN INSCRIPTION Colo Ados juillet 2024

NOM et Prénom de(s) l'ado(s) :

Date(s) de naissance :

Adresse :

Coordonnées du responsable légal

- numéro de téléphone:
- adresse email:

Elections européennes 2024

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin. Elles permettent aux citoyens inscrits sur listes électorales d'élire un député au suffrage universel direct.

L'élection des députés européens aura lieu en un tour. À l'issue de ces élections, 81 députés seront élus en France.

L'inscription sur les listes électorales pour les nouveaux arrivants est possible en version papier par dépôt en mairie jusqu'au 3 mai 2024 inclus ou en inscription en ligne jusqu'au 1er mai 2024 à minuit.

Les personnes arrivant en âge de voter:

* ayant 18 ans au plus le 3 mai 2024, ou entre le 4 mai et le 8 juin 2024, sont inscrits automatiquement sur les listes électorales, à condition d'avoir fait leur recensement à 16 ans.

* ayant 18 ans à partir du 9 juin, ne pourront malheureusement pas voter aux élections européennes de juin 2024.

La carte électorale est envoyée, aux nouveaux inscrits uniquement par courrier à leur domicile au plus tard 3 jours avant le jour de l'élection.



Informations bibliothèque municipale

Depuis février 2024, Valérie a rejoint l'équipe des employés municipaux comme d'agent d'animation intervenant en périscolaire et en bibliothèque pour l'animation et l'accueil des classes. A ce titre elle assure la permanence d'accueil de la bibliothèque municipale les vendredis de 15h00 à 19h00, le créneau du mercredi restant couvert par Magalie, Marthe ou Bernadette. Outre l'animation des visites des classes de notre école, Valérie est chargée des achats des nouvelles acquisitions, elle s'est ainsi rendue au salon du polar à Lens le 17 mars pour découvrir de nouveaux romans à proposer à nos lecteurs, mais elle organise aussi des ateliers loisirs comme récemment la création de marque-pages le vendredi 1er mars durant les vacances scolaires. N'hésitez pas à passer la rencontrer sur place chaque vendredi après-midi. Vous pouvez aussi la contacter sur la page facebook de la bibliothèque sur laquelle elle présente les nouveautés et événements à venir: <https://www.facebook.com/bibliVillersAuBois/>

L'inscription à la bibliothèque est gratuite et ouverte à tous.



Aménagement de la signalisation des CD 58 et 65

C'était l'un des projets majeurs de l'équipe municipale pour le mandat en cours, les travaux d'aménagement et de signalisation de la Grand rue et de la rue de Servins viennent de s'achever. Les trois accès principaux à notre commune se sont vus munir d'un rétrécissement, plusieurs passages pour piétons supplémentaires ont été installés tandis que les existants ont été restaurés. Un chemin piétonnier balisé de poteaux en bois et d'arbustes permet à présent de rejoindre le trottoir d'entrée de la commune depuis les habitations situées avant le cimetière en arrivant de la chaussée Brunehaut. Un parking a vu le jour dans la Grand rue sur la gauche après l'intersection avec la rue Pâquenettes en direction de Carency afin de permettre aux riverains de garer leurs véhicules, des places de stationnement ont par ailleurs été délimitées sur plusieurs zones de la Grand rue. Enfin, plusieurs panneaux **Stop** ou **cédez-le-passage** ont été installés afin d'améliorer la sécurité routière dans notre commune.



Installation de structures sportives et parcours santé



Peu équipée dans ce domaine jusqu'ici, la commune s'est munie de nouvelles infrastructures sportives situées sur deux zones de notre village.

De nombreux agrès de gymnastique et de Fitness ont été installés sur l'espace vacant jusqu'alors qui jouxte le city stade et permettront à tous ceux qui le souhaitent de faire de l'exercice en extérieur.

Par ailleurs un parcours santé vous est proposé à l'entrée du bois Poret, vous y trouverez notamment une planche abdominale, des barres fixes, un slalom, un saut de haies ou encore des échelles horizontales.

Les travaux d'aménagement de ces deux espaces ne sont pas encore complètement achevés, ces équipements seront utilisables à partir de l'inauguration qui aura lieu le samedi 13 avril à 11h30 à côté du City Stade à l'issue du parcours du cœur.